

---

## **Pour prolonger et élargir la réflexion...** **Trois points de vue sur la place de l'État dans l'économie de marché**

---

Volume 3, numéro 2, juillet 1984

L'intervention étatique dans le domaine du tourisme : premiers coups de sonde

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080805ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080805ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

(1984). Pour prolonger et élargir la réflexion... Trois points de vue sur la place de l'État dans l'économie de marché. *Téoros*, 3(2), 31-32.  
<https://doi.org/10.7202/1080805ar>

# Pour prolonger et élargir la réflexion...

## La présence de l'État en évolution

Ce premier point de vue à caractère descriptif est extrait de *Bâtir le Québec*, énoncé de politique économique du gouvernement québécois<sup>(1)</sup>.

### L'État — agent économique

L'évolution de la présence de l'État est une des principales caractéristiques des sociétés modernes. Le poids relatif du secteur public ne cesse de progresser dans tous les pays industrialisés, surtout depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il n'existe pratiquement plus aucun champ d'activités où les gouvernements ne sont pas appelés à agir. Même dans les sociétés les plus libérales, il est de plus en plus fréquent et admis que certaines interventions publiques viennent compléter le rôle traditionnellement réservé au secteur privé. Ainsi, le gouvernement américain a annoncé récemment la création d'une société dotée d'un fonds d'investissement de près de 90 \$ milliards pour encourager, dans le domaine énergétique, la production de carburant de synthèse.

On reconnaît ordinairement à l'État moderne six grandes fonctions : la protection, la réglementation, la production de biens et services, la compensation ou la redistribution des revenus, la stabilisation et la stimulation de la croissance économique. Ces fonctions ne s'exercent pas indépendamment les unes des autres mais sont interreliées, si bien que les décisions doivent tenir compte des effets qui se répercutent simultanément sur la répartition des revenus, sur l'affectation des ressources, sur la stabilité et la croissance de l'activité économique. L'action gouvernementale a presque toujours une influence directe ou indirecte sur le mécanisme des prix, le fonctionnement de l'économie du marché, la répartition des facteurs de production et, somme toute, sur l'évolution du secteur privé (...).

### L'État — agent actif de développement

Les programmes sociaux, éducatifs et culturels ont connu dans tous les pays industrialisés un rythme d'expansion exceptionnel, surtout depuis le début des années soixante, et il est indéniable qu'au Canada et au Québec l'augmentation de la production de biens et de services publics a été accompagnée d'une très forte hausse des effectifs des secteurs public et parapublic et d'un gonflement de la masse salariale beaucoup plus rapide que dans le secteur privé. Cette remarque ne remet pas en cause le bien-fondé des services publics qui, dans la très grande majorité des cas, répondent à des besoins essentiels mais cette situation suscite de très nombreuses questions quant au contrôle des coûts et à la «vérité» des prix exigés des bénéficiaires (...).

### L'État — producteur de biens et services

Le gouvernement du Québec est aussi un producteur de biens et services «privés». Il possède près d'une vingtaine d'entreprises financières, commerciales ou industrielles qui bénéficient d'un monopole juridique (l'Hydro-Québec, la Société des alcools) ou qui sont en concurrence avec d'autres entreprises (SGF, SIDBEC, SOQUEM, SOQUIA, etc.). Seulement quatre d'entre elles ont vu le jour avant 1960. Certaines sociétés d'État québécoises sont loin d'être marginales et se classent parmi les grandes entreprises du Québec (Hydro-Québec, SGF, SIDBEC, Caisse de dépôt et de placement). Cependant, par rapport à la production nationale, l'ensemble des entreprises publiques québécoises occupent encore aujourd'hui une place relativement faible. Les activités financières, industrielles ou commerciales des sociétés d'État sont, toutes proportions gardées, moins importantes au Québec que dans la plupart des pays industrialisés (...).

(1) Gouvernement du Québec, *Bâtir le Québec — énoncé de politique économique*, Québec, 1979, pp. 43 et 51.

## La présence nationaliste

*Un deuxième point de vue est formulé par Claude Forget, ex-ministre libéral et maintenant associé de SECOR inc. et directeur associé de l'Institut C.D. Howe. Claude Forget a fait part de ses réflexions dans le journal Les Affaires dans le cadre d'un article sur les rapports entre les sociétés d'État et l'entreprise privée*<sup>(2)</sup>.

D'autres sociétés d'État visent à assurer une «présence» et reflètent le sentiment nationaliste canadien (au niveau des sociétés d'État fédérales) ou québécois francophone (quant aux sociétés d'État du Québec).

La SGF de la Caisse de dépôt, la Société de développement du Canada; Air Canada et Quebecair; Pétro-Canada et SOQUIP; Canadair et De Havilland semblent appartenir à ce groupe. Ces sociétés constituent

des symboles auxquelles Canadiens et Québécois semblent attachés, mais dans la mesure seulement où ces entreprises sont à la hauteur des standards de l'entreprise privée, c'est-à-dire profitables.

Il me semble que ces initiatives gouvernementales dans le monde de la finance ou de l'industrie constituent une réponse à l'anxiété souvent éprouvée face au «contrôle étranger». Si cela est vrai, il s'agit d'une donnée de base de la scène québécoise et canadienne et d'une caractéristique permanente que les gouvernements seraient mal avisés de vouloir gommer par un recours massif à la privatisation.

En tant que réponses à la question posée par le niveau élevé de contrôle étranger de l'industrie canadienne, ces initiatives sont, à tout prendre, plus positives que la réglementation des investissements étrangers à

la FIRA. Si, comme il est probable, ce dernier type de réglementation est à plus ou moins long terme condamné à disparaître, l'appui envers les sociétés d'État qui assurent une présence dans certains secteurs jugés «importants» s'accroîtra d'autant.

Cependant une «présence» canadienne ou québécoise n'a de valeur symbolique ou, en définitive, d'impact positif qu'à condition de connaître le succès financier et de se plier aux mêmes règles que les entreprises analogues du secteur privé. Il s'agit là de standards de performance auxquels elles ne peuvent pas toujours satisfaire, mais qu'elles ignorent à leur péril. C'est aussi ce qui peut leur procurer des relations tolérables avec l'entreprise privée (...).

(2) FORGET, Claude, *Les sociétés d'État et l'entreprise privée : coexistence pacifique ou hostile?* dans *Les Affaires*, 26 mai 1984, pp. 5-25.

## Plus d'État et plus de marché

*Alain Minc est français. Directeur financier à trente-quatre ans d'une grande entreprise publique française, il est aussi l'auteur d'un livre qui a fait couler beaucoup d'encre L'Après-crise est commencée*<sup>(3)</sup> où il expose ce qu'il appelle le modèle «étalo-libertaire». Dans une entrevue dans *Le Monde Dimanche*<sup>(4)</sup>, il expose son point de vue :

«Dans ce contexte, je crois qu'il faut redécouvrir les vertus du marché, notamment lorsqu'il s'applique à la sphère sociale, car il exerce en général des effets dissolvants sur les oligopoles et les néo-corporatismes. Entendons-nous : le marché ne s'assimile pas forcément à la privatisation du capital ou à une marchandisation exacerbée. Il signifie simplement l'introduction d'un minimum de pression concurrentielle, c'est-à-dire en définitive l'obligation pour des organisations trop stables de s'ajuster et de s'adapter. Le marché limite considérablement les risques de dérive bureaucratique des grandes organisations publiques ou privées : c'est une force de régulation tellement puissante, tellement brutale parfois, qu'on ne peut y échapper longtemps».

### Le profit incontournable

«D'où la nécessité d'une «réhabilitation de gauche» du profit. Celui-ci est une réalité incontournable en univers concurrentiel, particulièrement lorsque cet univers est international. Pourquoi une réhabilitation de gauche? Parce que je pense, comme Braudel, que le marché est un état de nature de la société et qu'il est un des moyens privilégiés pour une société d'assurer son propre mouvement et son propre changement. Le marché n'est pas conservateur. Il est parfois révolutionnaire, et en tout cas réformiste puisqu'il engendre le mouvement».

«Il reste que s'il faut davantage de marché dans l'univers bureaucratique pour en contenir le mouvement naturel qui le porte vers l'entropie, il faut davantage d'État là où le vent de la concurrence internationale souffle largement. Il n'y a là rien de très nouveau : dans les périodes de crise durable, l'État s'est toujours porté au secours du système productif. Davantage d'État ne signifie pas un État producteur. Cela signifie un État qui aide certaines entreprises à ruser avec le marché en les

dotant mieux sur le plan financier que ne l'aurait fait parfois un marché boursier historiquement anémié, en leur permettant de jouer davantage le long terme sans s'affranchir des rigueurs du quotidien».

À la fois plus d'État là où le système productif a besoin de soutien, plus de marché pour réguler les énormes machines bureaucratiques et plus d'espaces de liberté dans le jeu social (...).

(3) MINC, Alain, *L'après-crise est commencée*, Paris, Gallimard, 1982.

(4) *Alain Minc et le modèle «étalo-libertaire»* — entretien dans *Le Monde Dimanche*, 10 juillet 1983, p. XI.